

PGGI – Critères d'évaluation et pointage



Prix du Gouverneur général
pour l'innovation

OBJECTIF DES PGGI

Rendre hommage à l'excellence en innovation dans tous les secteurs de la société canadienne et motiver la population canadienne, en particulier les jeunes, à se lancer dans l'entrepreneuriat et l'innovation.

SOMMAIRE DE LA CANDIDATURE

Les PGGI sont remis à des individus, des organisations ou des équipes dont les innovations sont exceptionnelles, favorisent une transformation et ont une incidence positive sur la qualité de vie au Canada.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour que la candidature soit admissible et fasse l'objet d'une évaluation, il faut que les quatre critères d'admissibilité aux PGGI soient satisfaits.

- ☐ Les candidats et candidates doivent être de citoyenneté canadienne ou avoir leur résidence permanente.
- ☐ La mise en candidature doit viser une innovation en particulier.
- ☐ Les retombées de l'innovation doivent être concrètes et déjà observables.
- ☐ Le prix *ne peut pas* servir à reconnaître l'ensemble d'une carrière.

INSPIRATION

- **Définition :** Pour répondre au critère d'inspiration, la candidature doit démontrer en quoi l'innovation et les personnes qui l'ont développée sont source de motivation pour les innovateurs et innovatrices de demain au Canada, notamment par leur vision, leur détermination, leur créativité ou leur engagement à relever des défis de taille.
- **Question clé :** En quoi le processus qui a mené à cette innovation, la mise en œuvre de l'innovation et les personnes qui l'ont développée sont-ils source d'inspiration pour les innovateurs et innovatrices de demain au Canada?

LEADERSHIP

- **Définition :** Pour répondre au critère de leadership, la candidature doit démontrer que les candidats et candidates ont guidé le développement et la mise en œuvre de l'innovation en prenant des initiatives et des risques, ainsi qu'en misant sur la collaboration et en résolvant efficacement les problèmes. Les candidatures seront jugées en fonction des démarches effectuées et des décisions prises pour mener à bien l'innovation.
- **Question clé :** Comment la ou les personnes candidates ont-elles fait preuve de leadership dans leur travail? Parlez de leur esprit d'initiative, de leur volonté à collaborer, de leur prise de risques et de leur capacité à régler des problèmes dans le processus de développement et de mise en œuvre de l'innovation.

RETOMBÉES

- **Définition :** Les retombées sont les changements positifs mesurables ou démontrables qui découlent de l'innovation. La candidature doit démontrer, à l'aide de données quantitatives ou qualitatives convaincantes, les effets tangibles et transformateurs de l'innovation, notamment sur les communautés, les secteurs, l'économie, la culture ou l'environnement.
- **Question clé :** L'innovation a-t-elle un effet positif dans le monde? Décrivez les retombées découlant de la mise en œuvre réussie de l'innovation à l'échelle d'un secteur, de l'économie, de la société ou d'une culture, et parlez du rôle rempli par le candidat ou la candidate dans cette mise en œuvre. Décrivez également en quoi cette innovation représente une option nouvelle ou unique par rapport aux autres options existant déjà dans le domaine.

L'INNOVATION est le fruit du développement et de la mise en œuvre d'idées nouvelles ou améliorées (inventions, processus, services, approches, etc.) qui ont des retombées tangibles sur la société, la culture et l'économie, et qui engendrent des changements positifs durables.



Prix du Gouverneur général
pour l'innovation

CRITÈRE	1-2 (MÉDIOCRE)	3-4 (PASSABLE)	5-6 (BIEN)	7-8 (TRÈS BIEN)	9-10 (EXCEPTIONNEL)
INSPIRATION	- L'innovation, le problème ou la motivation sont flous, non étayés ou difficiles à vérifier. - Peu ou pas de signes montrant la vision, la créativité ou l'originalité. - Aucun exemple convaincant pour démontrer en quoi le projet est source d'inspiration. - L'importance ou la pertinence de l'innovation est floue.	- La description de l'innovation et du problème est fournie, mais manque de clarté ou de détails. - Quelques signes de créativité ou d'originalité. - L'argumentation manque de profondeur, de détails ou d'exemples à l'appui. - Le potentiel d'inspiration du projet est évoqué, mais non démontré clairement.	- Explique clairement l'innovation et le problème auquel elle répond. - Démontre de la motivation, de la créativité et de la persévérance dans le développement du projet. - Donne quelques exemples laissant croire à une source d'inspiration possible pour les futur-es innovateurs-trices. - L'importance et l'influence sont largement limitées à une organisation, une communauté ou un secteur en particulier.	- Présente une innovation clairement définie qui répond à un problème important. - Donne de solides exemples ou des arguments convaincants qui sont une véritable source d'inspiration. - Fait preuve d'audace, de créativité et de détermination. - L'influence s'étend au-delà d'une seule organisation, communauté ou région.	- Décrit clairement une innovation transformatrice et explique son importance pour le problème de taille à résoudre ou l'occasion majeure à saisir. - Donne des exemples convaincants ou des preuves d'une vision, d'une créativité et d'une détermination exceptionnelles. - Sert de modèle d'excellence et de source d'inspiration pour les futur-es innovateurs-trices.
LEADERSHIP	- Leadership flou, non étayé ou difficile à vérifier. - Aucun signe d'initiative, de collaboration, de prise de risques ou de capacité à résoudre des problèmes. - Le rôle du candidat ou de la candidate dans le développement ou la mise en œuvre de l'innovation est flou. - Contribution limitée, tant par sa portée que par son importance.	- Quelques signes de leadership, mais les exemples manquent de profondeur, de détails ou de résultats concrets. - Peu de signes d'initiative, de collaboration, de prise de risques ou de capacité à résoudre des problèmes. - Leadership largement limité à un projet, une organisation ou un contexte local.	- Fait preuve d'un bon leadership par son initiative et sa capacité à collaborer. - Démontre sa capacité à résoudre des problèmes et à contribuer à la mise en œuvre. - Leadership largement limité à une organisation, une communauté ou un secteur en particulier.	- Fait preuve d'un leadership remarquable dans sa façon d'agir et de décider. - Fait preuve d'un grand sens de l'initiative et de la collaboration, ainsi que d'une excellente capacité à résoudre des problèmes, à prendre des risques et à surmonter des défis. - Exemples démontrant clairement le lien entre le leadership de la personne candidate et les résultats concrets obtenus. - Le leadership et l'influence démontrés s'étendent au-delà d'une seule organisation, communauté ou région.	- Fait preuve d'un leadership exceptionnel et transformateur, et démontre clairement en quoi ses actions, son influence et ses décisions ont été essentielles à la réussite de l'innovation. - Incarné l'excellence en matière d'initiative, de collaboration, de prise de risques et de résolution de problèmes. - La candidature met l'accent sur le leadership lié à l'innovation, et non sur la carrière ou les réalisations cumulées.
RETOMBÉES	- Aucune donnée quantitative attestant d'une mise en œuvre réussie ou de résultats concluants. - Absence d'exemple qualitatif, de témoignage, d'étude de cas ou de récit convaincant démontrant l'impact. - Contribution limitée, tant par sa portée que par son importance.	- Peu de données quantitatives attestant d'une mise en œuvre réussie ou de résultats concluants. - Les exemples qualitatifs, témoignages, études de cas ou récits sont vagues, anecdotiques ou insuffisamment étayés. - Impact largement limité à un projet, une organisation ou un contexte local. - L'originalité ou le caractère unique ne sont que partiellement démontrés.	- Des données quantitatives attestent d'une mise en œuvre réussie et de résultats positifs, mais sans démontrer pleinement l'ampleur, l'importance ou l'impact global des retombées. - Les exemples qualitatifs, témoignages, études de cas ou récits fournissent des preuves crédibles de l'impact, mais manquent de profondeur ou de détails pour en démontrer pleinement l'importance. - Impact largement limité à une organisation, une communauté, une région ou un secteur en particulier. - L'innovation démontre une certaine originalité ou un caractère distinctif.	- Des données quantitatives probantes montrent des résultats concluants, une mise en œuvre réussie et un impact positif notable dépassant le cadre immédiat du projet. - Les exemples qualitatifs, témoignages, études de cas ou récits sont convaincants; ils montrent clairement des résultats concluants et font comprendre l'importance de l'innovation. - L'impact dépasse le cadre d'une organisation, d'une communauté ou d'un secteur en particulier. - L'innovation a une valeur et un caractère distinctif évidents.	- Des données quantitatives exceptionnelles démontrent clairement l'impact considérable, durable et transformateur du projet, ses résultats étant remarquables tant par leur ampleur que par leur importance et leur influence. - Les données qualitatives sont éloquentes; le dossier est clair et percutant, et il démontre l'impact transformateur de l'innovation en expliquant son importance et les changements positifs durables qu'elle a engendrés. - L'innovation est vue comme une solution nouvelle ou révolutionnaire.